

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 48 (1977)
Heft: 2

Artikel: Les problèmes d'une économie à croissance lente
Autor: Maillat, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— *M. Joseph Boinay, conseiller d'entreprise, devait plus particulièrement traiter de ces questions pour les travailleurs jurassiens eux-mêmes.*

Comment les intéressés ont-ils réagi à cette invitation à la réflexion ?

Méfiance à l'égard des promoteurs de l'idée ? Manque d'intérêt ? Sentiment d'impuissance et fatalisme ? Incapacité de maîtriser le problème ?

Autant de questions qui sont restées sans réponses puisque le colloque n'a pas pu avoir lieu, seuls quelques rares participants s'étant inscrits.

Pour ouvrir quand même le débat et pour pouvoir le poursuivre, sous une forme qui

reste encore à déterminer, l'Université populaire jurassienne a décidé de rendre publics, les trois exposés de MM. Maillat, Trachsel et Boinay.

L'ADIJ, qui a accepté de mettre à notre disposition son bulletin de février 1977 pour cet exposé du problème, peut être ici remercié pour sa précieuse collaboration.

Il reste à souhaiter que l'on pourra, à partir de cette entrée en matière, déboucher sur des réalisations concrètes qui intéressent l'ensemble des acteurs économiques de notre région.

J.-C. CREVOISIER

président de la commission des stages de l'Université populaire jurassienne

Les problèmes d'une économie à croissance lente

par Denis MAILLAT, professeur à l'Université de Neuchâtel

Au cours des dernières années, l'idée de la croissance zéro a été adoptée ou envisagée favorablement par de nombreuses personnes. Il n'est pas facile de définir ce concept, mais on peut le considérer au moins de deux points de vue :

1. un taux de croissance démographique nulle ;
2. un taux de croissance économique nulle.

C'est à la première notion que l'idée de croissance zéro a tout d'abord été appliquée.

La croissance démographique

Le XX^e siècle est considéré, du point de vue démographique, comme celui de l'explosion démographique. Actuellement, ce phénomène se manifeste surtout dans les pays en voie de développement. Il s'est avéré pour un nombre croissant de spécialistes qu'un taux d'accroissement démographique trop élevé constituait un handicap considérable

pour les pays en voie de développement. D'où le point de vue qu'une des conditions essentielles du développement de ces pays était une diminution rapide du taux d'accroissement de la population. Puis, peu à peu le problème s'est déplacé au plan mondial. Certains ont alors estimé, voire démontré, qu'au rythme d'accroissement démographique ac-

tuel le monde courrait à sa perte. C'est en considérant ce problème que des militants, des théoriciens, etc., ont défendu et démontré les avantages d'un taux nul d'accroissement démographique.

A ces considérations, il faut ajouter que la prise de conscience que la population allait encore continuer à croître pendant de nombreuses années a créé

un certain désarroi dans la plupart des pays (même dans ceux où la croissance démographique était faible) et dans la plupart des esprits. D'une certaine façon, face au nombre, les hommes ont peur et cette peur a été renforcée par le sentiment confus que les systèmes économiques dans lesquels nous vivons vont devoir subir des transformations importantes.

La croissance économique

Le problème de la croissance économique nulle (en termes de PNB) est plus complexe certainement que celui de la croissance démographique nulle.

La période de croissance économique qui s'est manifestée depuis 1945 et jusqu'à 1970 est, du point de vue historique, relativement unique si l'on considère l'importance du taux d'accroissement du PNB et la durée pendant laquelle cet accroissement s'est manifesté.

Cette croissance économique n'est pas allée sans poser un certain nombre de problèmes que j'énumérerai brièvement :

— Le fonctionnement même du système économique a entraîné la production de biens qui sont apparus comme étant négatifs. C'est la raison pour laquelle le contenu de la croissance économique a été de plus en plus critiqué. Pour comprendre cette attitude critique vis-à-vis du contenu de la croissance exprimée en termes de PNB, il faut se souvenir que cette dernière grandeur comprend tous les biens et services produits au cours d'une année dans une économie. Or, par exemple parmi les biens et services qui sont enregistrés dans la comptabilité nationale, il en est un certain nombre qui ne sont pas particulièrement propres à augmenter le bien-être de la population. En effet, pensez par exemple que plus il y a d'accidents de la circulation, et donc plus il y a de blessés qu'il faut soigner, plus le PNB s'accroît.

— Un autre phénomène, peut-être le phénomène le plus frappant, c'est celui des conséquences du processus de production sur l'environnement : encombrement, pollution, épuisement de l'air, de l'eau, épuisement des ressources naturelles, etc. La prise en considération de ces phénomènes amène à se demander si la croissance économique devrait être mesurée autrement qu'en terme de flux. On pourrait par exemple apprécier les avantages de la croissance par rapport à l'épuisement des stocks de produits rares, non renouvelables, qui sont détruits au fur et à mesure que la croissance économique se manifeste.

Ces critiques relatives au contenu et aux conséquences de la croissance économique ont peu à peu favorisé la diffusion de l'idée que la croissance économique n'avait pas que des effets bénéfiques. Il en est résulté une certaine incertitude quant aux objectifs que devaient poursuivre les sociétés industrielles.

En simplifiant, nous dirons que ces critiques ont amené à proposer deux types d'objectifs :

- une croissance faible ou une croissance zéro ;
- un nouveau modèle de croissance économique.

a) La croissance zéro

L'idée de croissance zéro est la source des plus grandes ambiguïtés et des plus

grandes confusions, ne serait-ce que parce que la définition change suivant les auteurs.

Schématiquement, l'idée de croissance zéro est liée à la menace de pénurie des sources actuelles d'énergie et de matières de base. Les adeptes de cette thèse imaginent qu'en réduisant les rythmes de production, on peut espérer retarder ou éviter des échéances. Toutefois, il ne semble pas certain qu'une telle politique permette d'apporter une solution aux problèmes mentionnés plus haut.

En effet, toute la question est de savoir à quel rythme et dans quel délai il sera possible de développer de nouvelles sources d'énergie, de mettre au point les technologies qui permettront de récupérer les différents métaux utilisés ou de découvrir les nouveaux procédés de production de matières synthétiques. Or, en fait tout cela implique de très grands efforts de recherches, d'investissements et en définitive de production, donc de croissance.

En fait, il est plus vraisemblable qu'une politique de croissance zéro (volontaire) ne peut être conçue que pour une période transitoire. Elle ne peut constituer un objectif durable. De toute manière, elle ne supprime pas les nuisances du système actuel. En effet, passer d'un rythme de 4 à 5 % d'accroissement annuel du PNB à un rythme de 0,4 ou 0,5 ne change rien à ce système, sinon vraisemblablement qu'il oblige à se durcir sur le plan politique.

b) Un nouveau modèle de croissance économique

Pour d'aucuns, la croissance économique apparaît, à partir d'un certain niveau, comme étant en partie opposée aux principes économiques, dans la mesure où elle neutralise les luttes de l'homme contre la rareté. Elle tend à recréer la rareté, voire à la créer (notamment pour des biens autrefois abondants comme l'eau pure, l'air non pollué, les espaces verts, etc.). D'une certaine façon, un certain modèle de croissance a fait faillite.

Dès lors, quel autre type de croissance peut-on imaginer ?

Evidemment, la réponse est difficile, car il y a autant de modèles que d'auteurs. Bornons-nous à signaler les points communs de ces diverses formulations de changements :

- il s'agit de privilégier la consommation collective (en matière d'urbanisme, de transport, de santé, de loisirs) par rapport à la consommation privée ;
- il s'agit de tenir compte davantage de la valeur d'usage des produits que de la valeur d'échange, de faire en sorte qu'ils durent plus longtemps, que leur fabrication requière moins d'énergie et moins de matières rares ;
- il faut que l'information du consommateur se substitue progressivement à la publicité ;
- il faut que la priorité soit donnée à la dimension culturelle des problèmes.

Pour atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs, il faut naturellement disposer d'institutions et de moyens adéquats. Nos sociétés industrielles sont-elles capables de redéfinir leurs besoins ? Sauront-elles procéder à un arbitrage efficace entre besoins privés et besoins publics, de dégager de l'emprise productiviste, éviter l'encombrement, la pollution, plutôt que d'en faire les éléments d'une croissance plus grande encore ? Attendront-elles la crise ou la prévient-elles ? Reconnaitront-elles que la multiplication des biens physiques n'est pas la seule, ni la principale vocation de l'homme ?

Toutes ces questions étaient posées quand survint la crise pétrolière. Or, d'une certaine façon, cette crise a réduit l'incertitude dans laquelle se trouvaient nos économies face à leur développement. Il fallait trouver des solutions pour neutraliser les effets de la hausse des produits pétroliers et des matières premières, pour découvrir de nouvelles sources d'énergie, pour circonscrire le gaspillage, etc. Des mutations sectorielles et technologiques devenaient, en rai-

**PATRONS,
CHEFS D'ENTREPRISES,**

nous avons le **PERSONNEL**
que vous recherchez

Tél. 22 74 22

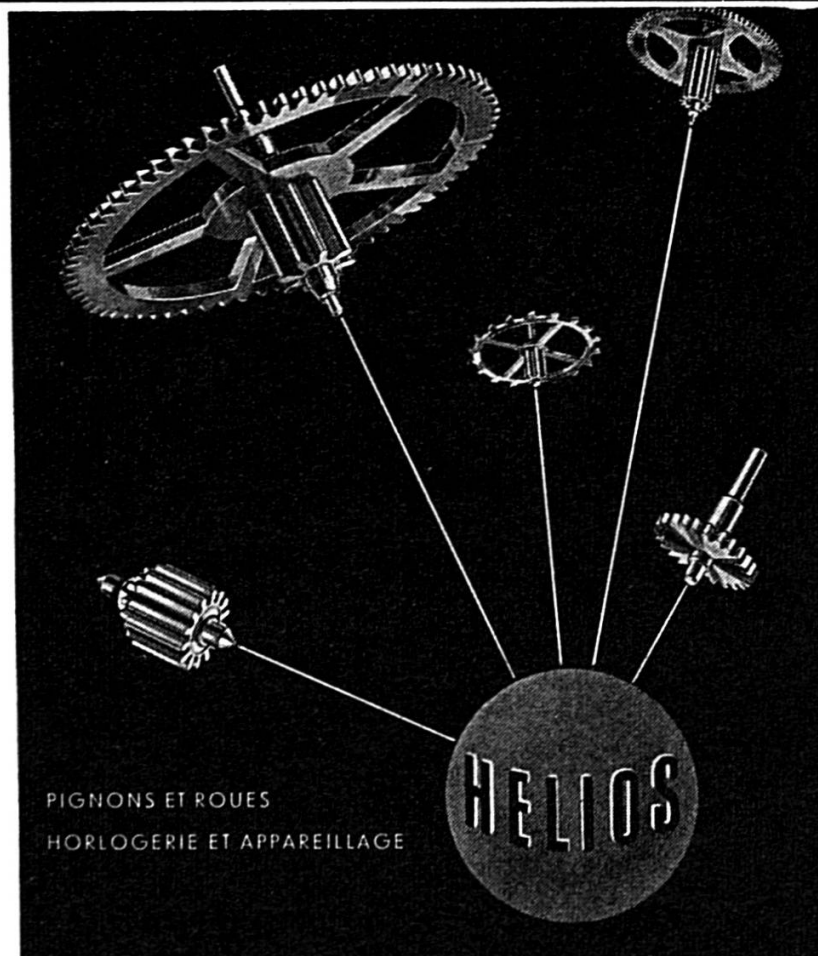


Centrale du travail

INTERIM SERVICE ARBER SA

Delémont - Rue de la Maltière 17

1794

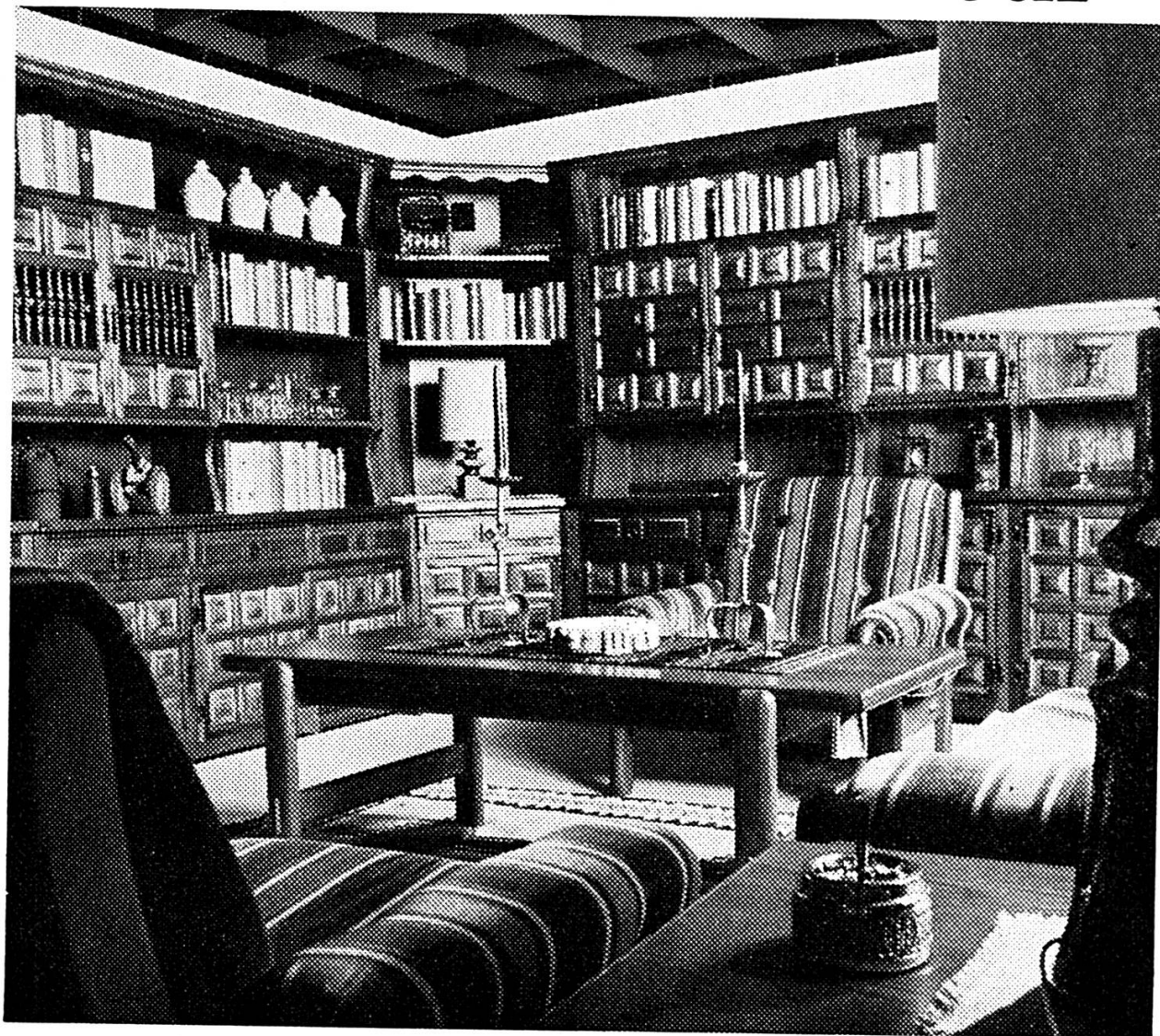


PIGNONS ET ROUES
HORLOGERIE ET APPAREILLAGE

1817

A. CHARPILLOZ & Cie Fabrique HELIOS, 2735 Bévilard

Le plus beau des loisirs: meubler son intérieur



Pfister
ameublements sa
«Le monde fascinant
du beau meuble»



Fabrique-exposition
SUHR   Aarau

1812

son de ces circonstances nouvelles et contraignantes, inévitables. Il n'y avait plus à discuter sur un choix de sociétés, mais bien sur les moyens de réponse à un défi venu de l'extérieur.

Puis, alors que l'on commençait à peine à digérer quelques-uns des effets de la crise pétrolière, est arrivée la récession économique. Une vraie récession et pas simplement un ralentissement. Cette récession a, d'une certaine façon, ramené la société dans des circonstances identiques à celles qui existaient il y a 25 ou 30 ans, où les problèmes qui se posaient étaient des problèmes de croissance économique tout simplement. Cette opinion est peut-être quelque peu exagérée, mais il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'à l'heure actuelle, tous les problèmes qu'on pensait pouvoir résoudre il y a encore 4 ou 5 ans, notamment les problèmes relatifs à l'environnement, passent désormais au second plan par rapport à la nécessité de rétablir le plein-emploi.

Les perspectives ont donc bien changé par rapport à l'idéal d'une politique volontaire de croissance économique nulle.

Pour la Suisse, s'ajoute un autre problème extrêmement important et très souvent ignoré. En effet, notre pays subit naturellement les effets de tous les phénomènes qui touchent les pays industrialisés, mais en plus notre pays doit aborder les conséquences du changement qui a été apporté à sa politique du marché du travail et qui est le résultat direct de l'arrêt de l'immigration.

Le vieillissement démographique

La transition démographique s'accompagne du vieillissement de la population par la base de la pyramide. On peut cerner ce phénomène du vieillissement au moyen d'un indice simple : la pro-

Par la politique d'immigration qu'elle a pratiquée de 1950 à 1970, la Suisse a donné une orientation particulière à sa structure de l'emploi et à son appareil de production. En effet, la structure de l'emploi, analysée globalement, n'a pratiquement pas changé entre 1950 et 1970. Or, en raison du rythme de croissance économique que la Suisse a connu, il aurait été normal que des restructurations importantes, tant de la structure de l'emploi que de l'appareil de production, se produisent. Il ne faut pas oublier en effet que la croissance économique est un phénomène dynamique et par conséquent déséquilibrant. Cette quasi-stabilité de la structure de l'emploi s'explique bien entendu par les mécanismes qui se sont mis en place sur le marché du travail. Les travailleurs suisses se sont dirigés vers certaines branches du secteur secondaire, c'est-à-dire les branches les plus dynamiques, les mieux payées, et vers le secteur tertiaire. Et ce sont naturellement les immigrants qui ont remplacé les Suisses. Désormais, ces mécanismes sont bloqués du fait de l'arrêt de l'immigration. Or, cela enlève au marché du travail une souplesse qui peut empêcher ou rendre plus difficiles les restructurations nécessaires.

L'offre de main-d'œuvre, abondante jusque vers 1970, est donc désormais limitée. (Certes, la situation conjoncturelle actuelle peut donner l'illusion contraire, mais il s'agit d'un phénomène passager) et ce n'est pas la croissance démographique future de la population suisse qui permettra d'alimenter plus abondamment le marché du travail.

portion des personnes de plus de 65 ans. D'une manière générale, on constate que vers 1950, cette proportion était comprise entre 4 et 7 % de la population totale dans la plupart des pays indus-

trialisés. En 1970, le même indice avait des valeurs comprises entre 9 et 15 %. Ce vieillissement va naturellement continuer à l'avenir.

Mais il faut souligner qu'on doit considérer le vieillissement démographique comme un phénomène des temps modernes, car il n'est pas apparu dans les populations d'autrefois. En effet, l'une des caractéristiques de la démographie prémoderne est l'existence d'une population jeune, comptant de nombreux enfants et peu de personnes âgées par rapport au nombre des adultes des groupes d'âges intermédiaires.

Pour l'ensemble des pays industrialisés, la population de 65 ans et plus, qui était de 10,8 % en 1970 serait comprise entre 12,3 et 13,5 %, suivant les rythmes de diminution de la fécondité, en l'an 2000. Pour la Suisse, la proportion de 65 ans et plus qui était de 11,3 % en 1970 passerait à 13,8 % en l'an 2000.

Parallèlement à l'augmentation des personnes âgées de plus de 65 ans, le nombre de personnes dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans va diminuer. D'après certaines hypothèses, le rapport qui était de 25,9 % en 1970 dans l'ensemble des pays industrialisés sera compris entre 21,3 % et 24,2 % en l'an 2000 suivant les hypothèses de diminution de la fécondité. Pour la Suisse, on avait 23,3 % en 1970 et on devrait avoir 20,4 % en l'an 2000. Quant à la population active (15-64 ans) elle va passer de 63,2 % en 1970 à un chiffre compris entre 65,2 % et 63,5 % en l'an 2000. Pour la Suisse, en 1970, on comptait 65,3 % de personnes âgées de 15 à 64 ans ; ce chiffre devrait être de 65,8 % en 2000.

Ainsi, la structure des groupes d'âge va se modifier dans les années qui viennent.

Il est évident que ces phénomènes de vieillissement et de modification de la structure des groupes d'âges soulèvent diverses questions. Est-ce que la modification des ratios de dépendance peut mettre en danger l'augmentation du niveau de vie de la population ? Est-ce

que le vieillissement démographique implique un vieillissement des esprits qui peut enlever à l'économie l'esprit innovateur nécessaire à sa croissance ? Est-il indifférent que la population active ait à entretenir plus de personnes âgées que de personnes jeunes ? Ces diverses questions relatives à la structure par âges d'une population qui connaît des niveaux bas de mortalité et de natalité sont liées dans ce cas à celles de l'évolution de l'accroissement démographique.

Ainsi, le fait important est que la population de la Suisse s'accroîtra lentement à l'avenir et que le vieillissement démographique s'accroîtra.

En termes de croissance, cette nouvelle situation pose les problèmes suivants :

- celui de la mutation des besoins dus aux modifications de la structure de la population ;
- celui de la charge et de l'évolution de la population active.

Dans une population vieillissante, les besoins des personnes âgées augmentent proportionnellement aux besoins des autres groupes d'âges et cela nécessite de nouvelles productions. (On parle de plus en plus à l'heure actuelle par exemple de marché du troisième âge.) Il ne fait pas de doute qu'une telle situation posera de délicats problèmes d'arbitrage entre les sommes qu'il conviendra d'affecter à la formation des jeunes et à l'entretien des personnes âgées.

Mais le problème le plus difficile sera très certainement celui d'assurer une certaine flexibilité au marché de l'emploi. En effet, il faut bien se rendre compte que dans une population où la croissance démographique est lente, le nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail devient de plus en plus petit et que, par conséquent, il en résulte que ce marché du travail devient de moins en moins souple. Dans le même temps, ainsi que nous l'avons signalé, il conviendra de procéder à des restructurations et à des réadaptations de l'appareil de production.

Le rôle adaptateur de la main-d'œuvre

Dans notre système d'économie décentralisée, la main-d'œuvre devra jouer, comme par le passé, un rôle important comme facteur d'adaptation, notamment par sa mobilité géographique et par sa mobilité professionnelle. Elle devra s'adapter au développement inégal de diverses régions, aux restructurations de l'appareil de production, etc. Pour éviter les inconvénients qui peuvent résulter de ces changements, il conviendrait de mettre en place une politique industrielle, voire même une politique de toutes les activités. Mais, pour l'instant, cela est difficilement envisageable dans un pays d'économie décentralisée. Il est par conséquent vraisemblable que la mobilité sous toutes ses formes contribuera à faciliter les adaptations nécessaires. Mais, compte tenu du faible accroissement de la population et par conséquent du faible accroissement de la population active, la mobilité va changer de forme, notamment la mobilité professionnelle. Dans la mesure où un nombre faible de jeunes arriveront sur le marché du travail, celui-ci aura une capacité de renouvellement relativement modeste. Il en résultera qu'il appartiendra aux personnes actives, celles qui ont déjà une profession ou une activité, de se renouveler pour assurer la plasticité des structures. On peut imaginer qu'elles devront probablement changer plusieurs fois de professions ou d'activités au cours de leur vie active pour que le système conserve une flexibilité suffisante. Si tel est le cas, il faudra naturellement mettre en place les éléments qui permettront de faciliter

ces adaptations afin d'empêcher qu'elles n'occasionnent des coûts sociaux trop élevés.

Il faut donc envisager l'avenir en termes de capacités de structuration. Dès lors, le problème qui se pose est de savoir si dans l'hypothèse d'un faible accroissement démographique qui intervient dans une population vieillissante, la société sera capable de procéder aux modifications nécessaires à la satisfaction des différents nouveaux besoins.

Pour nombre d'auteurs, plus la société vieillira, moins on pourra faire confiance à son dynamisme pour promouvoir les réformes. Pour éviter les blocages, il sera nécessaire de mettre en place de nombreux mécanismes nouveaux : redéfinition du statut économique et social des vieux, intégration des isolés, formation permanente, règle d'avancement à l'ancienneté et au choix, souplesse de l'âge de la retraite.

Toutefois, les problèmes qui ne manqueront pas de se poser aux sociétés démographiquement vieilles ne doivent pas nous inciter à préconiser comme remède la relance de la natalité. Ce serait ignorer les vrais problèmes. Nous sommes arrivés à un point de l'évolution démographique où natalité et mortalité sont basses et on ne pourra pas modifier cet état de fait. Par conséquent, il importe bien davantage de s'interroger sur les moyens qui permettront de maintenir suffisamment de souplesse dans le fonctionnement de nos sociétés que de mobiliser l'opinion sur d'éventuelles politiques de relance de la natalité.